



Chaville, le 20 décembre 2018.

Chers parents, chers confirmands,

La retraite de Confirmation 2019 se déroulera au Sanctuaire Notre Dame de Montligeon, les vendredi 1^{er} et samedi 2 février 2019.

Voici les recommandations à suivre :

Prévoir :

- Une ou deux serviettes et un nécessaire de toilette (draps fournis),
- Une paire de chaussures de rechange et des chaussons,
- Des vêtements chauds dont un manteau imperméable si possible.

Prendre également :

- Le livret Christos
- Une bible de poche ou un Nouveau Testament
- Des crayons de couleur ou des feutres
- De quoi écrire (cahier habituel ou feuilles, stylo....)

Sans oublier l'essentiel :

- Un désir profond et authentique de participer, de partager, pour vivre pleinement ce temps fort si important pour nous tous ;
- Tout notre enthousiasme, notre disponibilité et notre bonne humeur.

Les modalités de la Retraite.

- Départ de Saint-Thomas de Villeneuve en autocar, **vendredi 1^{er} février 2019 à 7 h 15**
- Retour à Saint Thomas de Villeneuve en autocar, **samedi 2 février 2019 vers 19 h 30**

Adresse

Sanctuaire Notre Dame de Montligeon 26 rue principale 61400 La Chapelle Montligeon
Tel : 02.33.85.17.00 à n'utilisez qu'en cas d'urgence !

Prix approximatif de la retraite : 95 €

Le prix comprend : transports en autocar, hébergement, repas, prédication, livrets ...)

Modalités de paiement :

- prélèvement de 95 € le 5 février 2019

Les familles payant habituellement par chèque doivent joindre un chèque au talon-réponse libellé à l'ordre de « OGEc Saint Thomas de Villeneuve ». *En cas de difficulté financière merci de le signaler à Mme de Heaulme.*

Une facture sera établie comme justificatif et disponible sur Ecole Directe.

En cas de désistement, aucun remboursement ne sera accordé.

3<-----

**Talon réponse « Retraite de Confirmation » à rendre Mmes GALICIER et HULET
avant le jeudi 10 janvier 2019 dernier délai (Ne pas le déposer à l'accueil)**

Madame ou Monsieur....., parents de, classe.....a bien pris connaissance du document et désire inscrire leur enfant à « la retraite de Confirmation » et m'engage à ce que mon enfant participe à toutes les activités prévues dans le programme.

J'ai bien noté que le coût de cette retraite 95 € sera prélevé automatiquement sur mon compte bancaire.

NB : Pour les familles payant habituellement par chèque, merci de joindre le règlement de 95 € au coupon réponse à l'ordre de « OGEc Saint-Thomas de Villeneuve ».

Date :

Signature des parents :

Ogec Saint-Thomas de Villeneuve

1646 avenue Roger Salengro - 92370 Chaville

☎ 01 41 15 95 15 - ☎ 01 47 50 81 33 - ✉ accueil@stv-chaville.fr - 🌐 www.stv-chaville.fr